

VILLE DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC
Arrondissement du Havre - Département de la Seine-Maritime

PASSEPORT : UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS 02 32 79 24 60

Vous pouvez télécharger et remplir le dossier sur internet avant votre rendez-vous en Mairie. Il faut taper : Pour un adulte CERFA n°12100*02 et pour un mineur 12101*02

LA PRESENCE DU DEMANDEUR EST INDISPENSABLE
Pour tous les documents administratifs ramener les originaux

MUNISSEZ-VOUS DE :

↳ une photo d'identité (non scolaire) non coupées (format 3,5 cm sur 4,5 cm, de face, tête nue, de moins de 3 mois

↳ Un justificatif de domicile récent (une facture)

↳ Un timbre fiscal de 86 Euros,

Pour les enfants mineurs âgés de 15 ans et plus ⇒ un timbre fiscal de 42 Euros

Pour les enfants de moins de 15 ans ⇒ un timbre fiscal de 17 €

↳ Carte d'identité en cours de validité + photocopie

↳ Une copie intégrale de l'acte de naissance avec toutes les mentions marginales et de moins de trois mois (à demander à la mairie du lieu de naissance) dans le cas où votre passeport est périmé depuis plus de 2 ans et que votre carte d'identité n'est plus valide. **Dans tous autres cas, connaître date et lieu de naissance des parents, tous leurs prénoms et nom de jeune fille de la mère.**

↳ Livret de famille + photocopie

↳ L'ancien passeport + photocopie

↳ **Si vous êtes hébergé :**

- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- une pièce d'identité de l'hébergeant + photocopie
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant + photocopie

En cas d'enfants mineurs :

↳ Première demande : fournir un acte de naissance ou une carte d'identité en cours de validité.

↳ Carte d'identité de l'un des parents + photocopie

En cas de divorce :

↳ Présenter le jugement de divorce complet + photocopie

En cas de Veuvage :

↳ Acte de décès

En cas de perte de votre passeport : déclaration à faire en Mairie

En cas de vol de votre passeport : déclaration à faire à la Gendarmerie

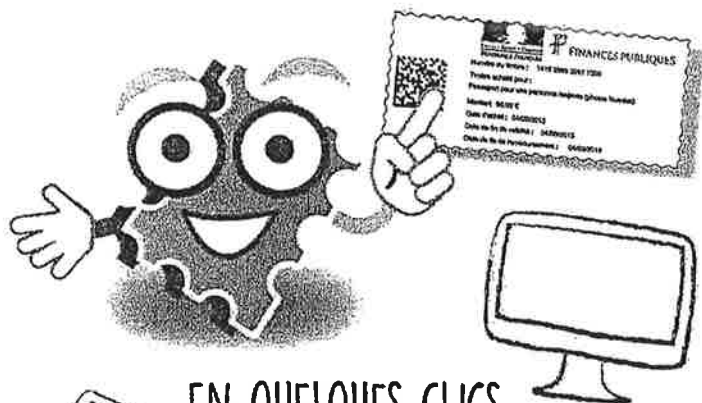
Acquisition de la nationalité française :

↳ Présenter toutes pièces en justifiant (décret de naturalisation, certificat de nationalité française délivré par le Tribunal de Grande Instance) + photocopie

POUR LES VOYAGES A DESTINATION DES ETATS-UNIS :

↳ Compléter une demande d'autorisation de voyage électronique
(site internet : <https://esta.cbp.dhs.gov>)

POUR VOS PASSEPORTS, OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,
RECEVEZ VOTRE TIMBRE
PAR COURRIEL OU PAR SMS



TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR

